

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

23435516

Déposé
22-11-2023

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2023 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0860787106

Nom(en entier) : **CORETEC TRADING**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue des Gardes-frontière 1
: 4031 Liège**Objet de l'acte :**STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS), DENOMINATION, SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un acte reçu le 22 novembre 2023 par Maître Louis Frédéric URBIN-CHOFFRAY, notaire associé à la résidence de Esneux, il apparaît que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée « **CORETEC TRADING** »,
A adopté les résolutions suivantes :

1. Première résolution

L'actionnaire unique décide de changer la dénomination de la société en « **CODEL** » et d'adapter l'article 1 des statuts en conséquence.

1. Deuxième résolution

L'actionnaire unique décide de transférer l'adresse du siège de la société à : Boulevard Emile de Laveleye 191 à 4020 Liège.

1. Troisième résolution

L'actionnaire unique décide de donner la mission au notaire soussigné d'établir et de signer la coordination des statuts, conformément à la décision précédente, et d'assurer son dépôt au dossier de la société.

Pour extrait analytique conforme, le notaire Urbin-Choffray
déposés en même temps une expédition conforme de l'acte modificatif et les statuts coordonnés

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").